

Secrétariat : clc a.s.b.l. 7, rue Alcide de Gasperi bâtiment C – 2ème étage Chambre de Commerce  
B.p. 482 L-2014 Luxembourg T. (+352) 43 94 44-1 F. (+352) 43 94 50  
R.C.S. F5609 [www.cigdl.lu](http://www.cigdl.lu) [reception@clc.lu](mailto:reception@clc.lu)  
TVA: LU28838121

## **BAREME DES COMMISSIONS**

### **La vente :**

La pratique au Luxembourg est que le client faisant appel à un professionnel de l'immobilier est tenu de payer la commission. De fait, les frais d'agence sont généralement dus par le vendeur dans la mesure où c'est le vendeur qui signe le mandat de vente avec l'agence.

Toutefois, dans la mesure où la prestation de service de l'agent n'est pas rendue au seul vendeur, mais aussi à l'acquéreur un partage de la commission peut être envisagé.

Par conséquent, il peut être prévu dans une annonce cette formulation : prix de vente 400 000 €, les honoraires de l'agence seront à la charge du vendeur. Une commission à charge de l'acheteur peut être également prévue si l'acquéreur signe un mandat de recherche.

### **Nos commissions pour la vente s'élèvent à :**

- 3 % + TVA 17% pour une transaction de 50.000 € à 1.200.000 €.
- 2,5 % + TVA 17% pour une transaction de 1.200.000 € à 2.000.000 €
- 2 % + TVA 17% pour une transaction de plus 2.000.000 €.

### **La cession d'un fonds de commerce.**

#### **Nos commissions pour la cession d'un fonds de commerce s'élèvent à :**

3 % + TVA 17% de la valeur du fonds de commerce entre 10.000 € et 500.000 €.

**La location d'un bien** : Les frais d'agence pour la location s'élèvent à 1 mois de loyer hors charges + TVA 17%. Ils sont à la charge du locataire.

**La gestion locative** : Des frais pour la gestion locative s'élèvent à 50 € ht + TVA 17% par lot.

**L'Etat des lieux** : Les frais d'agence pour un état des lieux s'élèvent à 2,5 € TTC/m<sup>2</sup>. Ils sont à charge de la partie qui a donné mandat à l'agence (l'état des lieux n'est pas facturé si un mandat pour la mise en location a été signé).

### **L'estimation d'un bien :**

**L'estimation est gratuite si le client signe un mandat de vente.** Si le client recourt aux services de l'agence uniquement pour faire évaluer le bien, les frais pour une estimation d'un bien s'élève à 2 € TTC/m<sup>2</sup>.

**La location d'un local commercial** : Les frais pour la location d'un local commercial s'élèvent à 1 mois de loyer hors charges + TVA 17%. Ils sont à la charge du locataire.

\*TTC : TVA et toutes taxes comprises